



LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

- La vulnérabilité au changement climatique, avec le phénomène d'îlot de chaleur urbain (températures plus élevées dans une zone urbaine que dans son environnement immédiat) et les effets sur la santé de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de canicule et des périodes de sécheresse.
- Le développement des démarches citoyennes de développement durable (Amap, Colibris, Transformons nos territoires, incroyables comestibles,...) en lien avec la médiatisation croissante du développement durable et de la montée en puissance des réseaux sociaux et du numérique.
- Le schéma régional de cohérence écologique, volet régional de la trame verte et bleue. Son objectif est d'enrayer la perte de biodiversité grâce à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques.
- La prise en compte de la nature en ville afin de maintenir une nature exceptionnelle et sensible et de favoriser le retour d'une nature ordinaire.
- Le schéma régional environnemental des berges : un état des lieux assorti d'orientations a été réalisé sur plus de 1 200 km de berges de cours d'eau navigables.
- Les matériaux biosourcés pour la construction, avec la création du label « Bâtiment bio-sourcé » en 2012. L'Île-de-France possède quelques ressources (bois, chanvre, lin, miscanthus, paille).
- Les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, regroupés au sein de l'espace régional de concertation. Focus sur 2 réseaux franciliens (le groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement d'Île-de-France – Graine, Vivacités Île-de-France) et sur l'enquête de l'Arene sur les fermes pédagogiques.

Et aussi :

- L'objectif zéro pesticide et les collectivités franciliennes ;
- la précarité énergétique et la santé ;
- l'évaluation des bénéfices et risques de la pratique du vélo sur la santé.